

AU SENS PROPRE



COLLECTION
PERSPECTIVES

GRANDLYON
la métropole

Archives du Grand Lyon

Illustration de couverture :
5464W001 - Alignement des camions des brigades d'intervention de nettoyage devant l'opéra de Lyon (2003).
© Communauté urbaine de Lyon - LEONE Jacques

AU SENS PROPRE

SÉLECTION ICONOGRAPHIQUE

SOMMAIRE

06 INTRODUCTION

08 LES GRANDES ÉTAPES

10 UN SERVICE PUBLIC INDISPENSABLE

Des missions variées au contact du public
Un enjeu pour la Communauté urbaine
La propreté parle aux Grands Lyonnais

44 UNE DIRECTION, DES HOMMES, DES FEMMES

Des cantonniers dans l'air du temps
La féminisation, d'hier à aujourd'hui
Des années d'innovation au service des agents

EDITO

PAR
NICOLE
SIBEUD

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
EN CHARGE
DU DÉVELOPPEMENT URBAIN
ET DU CADRE DE VIE
DIRECTRICE DE LA PROPRETÉ

Impressionné par la qualité exceptionnelle et le volume « historique » des photographies de la direction de la propreté, le service des Archives a souhaité redonner vie à plus de quarante ans d'histoire...

De page en page, ces images nous font mesurer l'incessante modernisation des moyens techniques et l'adaptation constante des agents de terrain : de la collecte des déchets, au tri, en passant par la diversité des pratiques de nettoyage sur l'espace public, nous percevons l'étendue des missions de service public qui nous sont dévolues. Ces photographies témoignent également de la présence quotidienne des agents pour répondre aux attentes des usagers ainsi que de l'évolution positive des conditions de travail.

Comme on feuillette un album de photos, je vous invite à remonter le temps et à partager ces souvenirs et ces images où ensemble, grâce à la mobilisation de nos ressources humaines et techniques, nous contribuons à faire du Grand Lyon une Métropole agréable à vivre.

AU SENS PROPRE

La question des déchets produits par les diverses activités humaines s'est posée de façon prégnante dès que les populations se sont concentrées dans des villes, ce mouvement s'accompagnant de la nécessité d'organiser et de réglementer la collecte et l'évacuation des ordures. Dès la fin du Moyen Âge, le désagrément provoqué par les mauvaises odeurs et l'amoncèlement des immondices, mais surtout la crainte des épidémies, ont conduit les édiles des villes de France à se pencher sur la question du nettoyage des rues. Une question qui n'a cessé depuis d'être au cœur des préoccupations des responsables politiques au niveau national et local.

L'emploi de termes tels que « boues et immondices » dans les premiers Bulletins officiels de la Communauté urbaine marque bien cette continuité en renvoyant à cette époque où l'on commençait à se soucier, non sans mal, de rendre l'espace urbain plus vivable. Et aujourd'hui encore, pour Claude Horenkryg, ancien responsable de subdivision, la mission principale de la propreté est de « *rendre plus confortable et plus acceptable l'incivilité* ».

UNE HISTOIRE EN IMAGES

La présente publication a pour objet de présenter l'histoire de la propreté du Grand Lyon de la création de la Communauté urbaine en 1969 à nos jours, sous un angle principalement iconographique. Vaste sujet, qui s'appuie sur des fonds photographiques et iconographiques non moins vastes, provenant principalement de la direction de la communication et bien sûr de la direction de la propreté. Le parti a donc été pris, à partir de ce fonds, de mettre tout particulièrement l'accent sur deux aspects de cette histoire : d'une part sur les compétences progressivement regroupées sous l'égide de la direction, au titre d'un service au public jugé indispensable, et d'autre part sur ces hommes - et ces femmes- qui ont largement contribué à façonner l'image de la Communauté urbaine auprès des habitants du territoire. Les photos et affiches présentées montrent donc l'évolution des métiers de la propreté et des conditions de travail des agents, souvent parallèle aux évolutions de la société.

LES FONDS

Les photographies présentées dans cette publication n'ont pas à l'origine une vocation artistique. Elles ont bien souvent été prises dans un objectif technique et utilitaire, et constituent à ce titre un témoignage unique sur l'histoire de la direction. Ce fonds photographique exceptionnel a été réalisé au fil des années, et versé aux Archives du Grand Lyon dans le cadre d'un projet initié en 2011 par la direction de la propreté.

A l'origine ce sont plus de 35 000 images qui ont été recensées, majoritairement des diapositives et des tirages papier, mais aussi des ektachromes et des plaques de verre en noir et blanc pour les supports les plus anciens, produits par des photographes professionnels et des agents communautaires sur une période longue, 1951-2013.

Au final, environ 22 000 images ont été conservées et décrites grâce à l'assistance de référents métiers. Ces spécialistes de la propreté ont aidé à trier les images et à définir un vocabulaire technique pour les descriptions, en recherchant les clichés les plus représentatifs des activités de la direction. Dans la continuité de cette opération, une campagne de numérisation a été réalisée avec plusieurs objectifs, dont les principaux sont de rendre le fonds accessible au plus grand nombre et de garantir la conservation des originaux dans des conditions optimales.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La référence archives de chaque document est mentionnée dans sa légende, permettant ainsi l'accès au document original auprès des Archives du Grand Lyon.

CRÉDITS

Publication réalisée par Carol DEMESSIEUX,
responsable de l'exploitation des fonds

Avec la participation de Céline BERTHOLLIER,
responsable de la photothèque

Sous la direction de Philippe GRANDJEAN,
responsable de l'unité Archives de la métropole
de Lyon

PHOTOGRAPHIES

© Communauté urbaine de Lyon

Auteur : Jacques LEONE, à l'exception des
photographies pour lesquelles le nom de
l'auteur a été spécifié dans la légende

REMERCIEMENTS

Référents métiers :

Alain GICQUEL, adjoint de logistique, direction
de la propreté

Claude HORENKRYG, ancien responsable de
subdivision

N° 70-832. — Création d'un service du nettoyage et renforcement des effectifs. (1^{re} Division, 1^{er} Bureau.) (B.O. d'avril 1970.)

(Commission du personnel)

M. JORDERY, rapporteur, propose au Conseil d'approuver les conclusions du rapport de M. le Président.

(Adopté.)

0001Per014 - Bulletin officiel de la communauté urbaine de Lyon : création d'un service de nettoyage (1970).

N° 70-832. — Création d'un service du nettoyage et renforcement des effectifs. (1^{re} Division, 1^{er} Bureau.)

(Commission du personnel)

Mesdames et Messieurs, la construction et l'entretien de la voirie communautaire, d'une part, l'enlèvement et le transport des ordures ménagères ainsi que le nettoyage des voies publiques d'autre part, incombent actuellement au Service de la voirie et à la Division des transports automobiles (Service électromécanique).

L'effectif réglementaire actuel des agents employés pour la voirie et le nettoyage est de 2.056.

Après une première année de fonctionnement cet effectif s'avère insuffisant. Par ailleurs, il apparaît rationnel de réunir dans un même service tous les éléments qui participent aux opérations de nettoyage de la voie publique.

Je vous propose, en conséquence, de créer un service du nettoyage qui serait chargé de l'enlèvement et du transport des ordures ménagères et du nettoyage des voies publiques. Les attributions du service de la voirie comprendraient la construction et l'entretien de la voirie communautaire.

L'effectif actuel des emplois (2.056) serait réparti selon le tableau ci-après entre le service de la voirie (397 emplois) et le service du nettoyage (1.659 emplois) :

	Effectif actuel Service de voirie et Division des Transports	REPARTITION	
		Service de voirie	Service de nettoyage
Ingénieur en chef	1	1	—
Ingénieur principal	4	2	2
Ingénieur subdivisionnaire	17	10	7
Chef de section principal, chef de section, adjoint technique ...	24	10	14
Dessinateur	15	14	1
Commis et agent principal	6	3	3
Sténodactylographe	4	3	1
Agent de bureau	9	3	6
Contremaître	34	18	16
Surveillant de travaux	46	15	31
Chef d'équipe d'ouvriers professionnels	22	10	12
Ouvrier professionnel de 2 ^e catégorie	112	63	49
Conducteur poids lourds	205	—	205
Chef d'ouvriers professionnels 1 ^{re} catégorie et ouvrier professionnel 1 ^{re} catégorie	41	29	12
Aide-ouvrier	80	70	10
Surveillant-chef de voirie	24	—	24
Chef-éboueur	11	—	11
Chef d'équipe d'ouvriers d'entretien de la voie publique	38	18	20
Eboueur	485	—	485
Ouvrier d'entretien de la voie publique et manœuvre spécialisé ..	878	128	750
TOTAUX	2.056	397	1.659

0001Per014 - Bulletin officiel de la communauté urbaine de Lyon : effectifs du nouveau service de nettoyage (1970).

À la création de la Communauté urbaine, les compétences relatives à la collecte sont gérées par la direction de la voirie (déneigement, entretien, enlèvement et destruction des ordures ménagères).

1969

Création d'un **Service du nettoyage**. Ce service nouvellement constitué reprend les compétences de collecte et de nettoyage des espaces publics, et aussi la majeure partie de l'effectif de la voirie, totalisant 1737 agents.

1970

Le service relève du périmètre de la commission Environnement, puis en 1995 de la commission Environnement, propreté eau et assainissement, ce qui est assez représentatif de l'évolution et des nouveaux enjeux de ses missions et de leur perception.

1983
1988

Mise en œuvre du premier **plan propreté**.

1990

Le service devient **Direction de la propreté**.

1991

La Propreté se scinde en deux services, **Gestion des déchets** et **Nettoisement des espaces publics**, devenus divisions puis directions adjointes.

2004

À la création de la métropole de Lyon, la Propreté intègre, dans la direction du Nettoisement, le service Parcs et Jardins.

2015

UN SERVICE PUBLIC **INDISPENSABLE**



DES MISSIONS VARIÉES AU CONTACT DU PUBLIC

Assurer au quotidien le service public de propreté urbaine et de gestion des déchets est essentiel à la vie en collectivité, et ceci d'autant plus que la population n'a cessé d'augmenter sur le territoire.

4542W015 - Brosses rotatives de la micro-balayeuse de trottoir (2002).

A la création de la communauté urbaine de Lyon en 1969, si les compétences relatives à la collecte - en particulier l'enlèvement des détritres des marchés d'alimentation - font bien partie de son périmètre d'intervention, elles sont alors gérées par la direction de la voirie. Cette dernière prend également en charge le déneigement et la destruction des ordures ménagères dans des usines d'incinération qualifiées parfois de « cathédrales techniques », symboles de la modernité apportée par la nouvelle coopération intercommunale. Ce rattachement initial des missions de la propreté à la voirie n'est pas surprenant lorsque l'on considère que ces tâches étaient autrefois supervisées par un ingénieur-voyer.

La collecte et le nettoyage font alors partie des fonctions dites « techniques », au même titre que l'Assainissement, l'Électromécanique et l'Aménagement urbain, par opposition aux services administratifs et aux services « divers » : Abattoirs, Eaux, Logement, Service de secours et de lutte contre l'incendie et Atelier d'urbanisme.

A ce moment-là, reprenant un fonctionnement antérieur, la diversité des modes d'exploitation est la règle. La Communauté urbaine se substitue simplement aux différentes communes comme maître d'œuvre et la collecte fait l'objet de marchés au niveau de chaque commune, ou est gérée par des syndicats intercommunaux. En revanche le nettoyage n'est pas explicitement mentionné dans la première délibération du Conseil de la Communauté urbaine.

Décret n° 68-1127 du 16 décembre 1968 fixant les dates d'exercice des compétences de la Communauté urbaine de Lyon.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur et du ministre de l'économie et des finances,

Vu la loi n° 66-1069 du 31 décembre 1966 relative aux communautés urbaines, et notamment son article 4;

Vu le décret n° 68-785 du 27 août 1968 portant délimitation du périmètre de l'agglomération de Lyon pour l'application de la loi relative aux communautés urbaines et fixant le siège de la communauté;

Le Conseil d'Etat (section de l'intérieur) entendu,

Décète :

Article premier. — Est fixée au 1^{er} janvier 1969 la date d'exercice des compétences de la Communauté urbaine de Lyon dans les domaines suivants :

1° Plan de modernisation et d'équipement, plan directeur d'urbanisme intercommunal et plans d'urbanismes communaux, ceux-ci devant être soumis pour avis aux conseils municipaux intéressés; constitution de réserves foncières intéressant la communauté;

2° Création et équipement des zones d'aménagement concerté; zones d'habitation, zones industrielles, secteurs de rénovation ou de restructuration;

3° Construction et aménagement des locaux scolaires dans les zones d'aménagement concerté; entretien de ces locaux lorsque la zone s'étend sur plusieurs communes;

4° Service du logement et organismes d'H.L.M.;

5° Services de secours et lutte contre l'incendie;

6° Transports urbains de voyageurs;

7° Lycées et collèges;

8° Eau, assainissement, à l'exclusion de l'hydraulique agricole, ordures ménagères;

9° Création de cimetières et extension des cimetières ainsi créés; fours crématoires;

10° Abattoirs, abattoirs-marchés, marchés d'intérêt national;

11° Parcs de stationnement.

Art. 2. — La date d'exercice par la Communauté urbaine de ses compétences dans le domaine des voies communales est fixée au 1^{er} janvier 1969.

La date d'exercice par la Communauté de ses compétences dans le domaine des chemins ruraux est fixée au 1^{er} janvier 1976.

Les compétences dans le domaine de la signalisation sont exercées par la Communauté, pour chaque catégorie de voies, aux dates fixées pour l'exercice des compétences communales sur ces voies par les alinéas 1° et 2° ci-dessus.

Art. 3. — Le ministre de l'intérieur, le ministre de l'économie et des finances, le secrétaire d'Etat à l'intérieur et le secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 16 décembre 1968.

Maurice COUVE DE MURVILLE.

Par le Premier ministre :

Le ministre de l'intérieur,
Raymond MARCELLIN.

Le ministre de l'économie et des finances,
François ORTOLI.

Le secrétaire d'Etat à l'intérieur,
André BORD.

Le secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances,
Jacques CHIRAC.

Cependant très rapidement, dès 1970, il apparaît nécessaire de créer un « service du nettoyage » autonome. Ce service nouvellement constitué reprend l'ensemble des compétences de collecte et destruction des ordures ménagères et de nettoyage de l'espace public. Il compte alors exactement 1737 agents !

De 1983 à 1988, le service relève de la commission Environnement, puis en 1995 de la commission *Environnement, propreté eau et assainissement*, rattachements éloquentes quant aux nouveaux enjeux et à l'évolution de ses missions. Car celles-ci se sont peu à peu considérablement élargies, jusqu'à l'ajout de la compétence Parcs et jardins à la création de la Métropole en 2015.

En effet, au fil des années, les missions se sont diversifiées et professionnalisées afin de prendre en compte les problématiques liées à chaque milieu de vie, proposant des innovations et une évolution des pratiques qui accompagnent celle des modes de consommation.

Au service de la population et du bien vivre dans la cité comme dans les zones plus rurales du territoire, les personnels de la propreté ont très tôt porté l'image de l'institution. Aujourd'hui encore, le Grand Lyon est largement identifié à la collecte des ordures ménagères. Pourtant, la direction elle-même gère un nombre bien plus large de missions, dont la liste à la Prévert montre bien l'importance pour la vie au quotidien sur le territoire. Les pages suivantes présentent ces missions en images, dans l'ordre chronologique de leur intégration dans le périmètre de la direction.



0001Per001 - Bulletin officiel de la communauté urbaine de Lyon : les compétences (1969).

COLLECTE & DESTRUCTION ● ● ● ● ● ● ●



4739W005 - Ramassage de bacs dans un escalier, Lyon 1er (1996).



4716W003 - Vidage d'une poubelle dans une benne à ordures ménagères (1976).

DES ORDURES MÉNAGÈRES



5515W001 - Maria Bernard, chef de secteur Collecte est (2012). © Communauté urbaine de Lyon - ARBOGAST Emma.



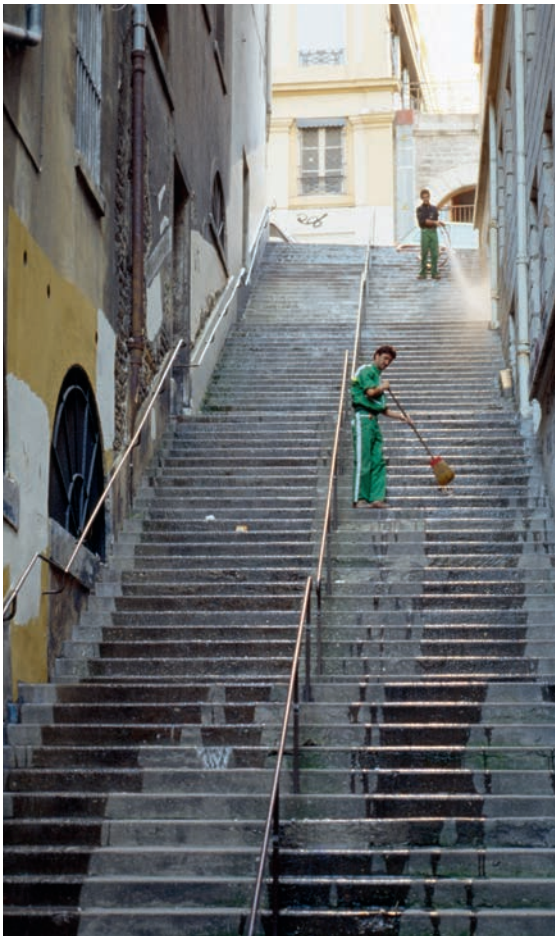
4970W001 - Première usine d'incinération de Gerland (1951).
© Communauté urbaine de Lyon - Auteur inconnu.

5009W002 - Usine d'incinération de Lyon sud [1989].

NETTOIEMENT DES ESPACES PUBLICS

NETTOIEMENT MANUEL

4572W001 - Nettoyement d'escaliers au jet haute pression (1991).



4564W005 - Cantonnier discutant avec une habitante, Saint Romain au Mont d'Or (2002).



4613W002 - Nettoyement des caniveaux à l'eau (2009).



4542W007 - Essai de nettoyage avec la micro-balayeuse de trottoir (2002).



4533W001 - Présentation de la laveuse de trottoir à Alain Moyat, vice-président à la propreté, Lyon 1er (1990).

NETTOIEMENT MÉCANISÉ





5194W007-1 - Avant d'un camion plateau équipé d'une épandeuse pour servir de saleuse (1985).

VIABILITÉ HIVERNALE

RAPPEL



VIABILITÉ HIVERNALE, LES CHIFFRES

2 800 km de voies à déneiger

920 coffres à sel soit un stock de 21 000 T

200 000 L de saumure

8 tracto-chargeurs

93 véhicules équipés de saleuses automatiques et de lames de déneigement

Une chute de neige de 6 cm = 1 000 000 m³ de neige à dégager

231 agents communautaires mobilisables à chaque instant (soit 1 200 personnes formées en interne afin d'être opérationnel durant toute la saison)

50 chauffeurs d'entreprises prestataires de service qui assurent une permanence 24h/24

500 agents d'entretien sont en soutien dans la journée, pour le déneigement manuel de lieux spécifiques (trottoirs des ponts, mairies, écoles, hôpitaux, etc.)

Après un épisode neigeux particulièrement catastrophique au début des années 1990, le déneigement sur le territoire du Grand Lyon est devenu un sujet sensible. Les usagers parlent alors d'« une incompétence devenue notoire ». Cette mauvaise image justifie des prises de paroles auprès du public. C'est ainsi qu'Alain Moyat, alors vice-président à la propreté, intervient plusieurs fois à ce sujet sur la chaîne locale TLM en 1995. Un PC neige est également créé pour collecter plus rapidement les informations et renseigner directement la population.

Pourquoi le déneigement est-il si complexe à gérer ? Tout simplement parce que la météo n'est pas une science exacte et que l'intervention reste difficile à anticiper malgré les

astreintes. Par ailleurs, répandre du sel sur un sol sec n'a aucun effet, et la situation devient particulièrement critique lorsque la circulation a déjà commencé quand la neige se met à tomber. Dans ce cas les camions de déneigement ne peuvent plus passer, le chaos s'installe très rapidement et cela donne l'impression d'une certaine impuissance face aux intempéries.

Un autre enjeu du déneigement est la recherche de solutions moins agressives pour l'environnement tout en conservant leur efficacité. Les importantes quantités de sel utilisées pour contrer l'enneigement des routes détruisaient la végétation et coûtaient cher. Il fallait ensuite purger la terre, replanter. Pour limiter ces effets négatifs, on a alors utilisé de la saumure, une bouillie de sel contenant 80% d'eau et 20% de sel.



5385W026 - Déneigement des routes (2010).

0011Per028 - Objectif propreté, lettre d'information de la direction de la propreté, décembre 2013.

LUTTE CONTRE LES DÉCHARGES SAUVAGES DANS LES ZONES PLUS RURALES



4778W001 - Site de collecte des déchets autres que ménagers à Charbonnières-les-Bains (1990).



4777W001 - Opération Clairs chemins : benne de collecte des ordures mise en place à Craponne (1980).



4777W002 - Benne mise à disposition par la société Monin Ordures Service lors de l'opération Clairs chemins (1980).



4778W003 - Débordement d'une benne de récupération déchets autres que ménagers à Charbonnières-les-Bains (1990).

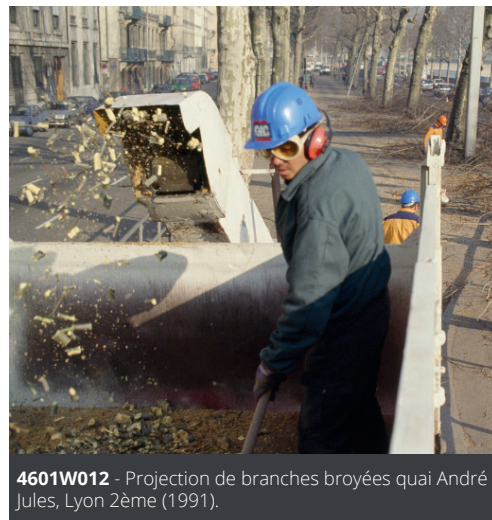
L'opération Clairs chemins est lancée en 1973 pour le nettoyage des décharges sauvages et l'évacuation des déchets sur les communes rurales ou semi-rurales. Elle consiste alors en l'installation de bennes de grande capacité remplacées régulièrement, accompagnées d'une signalisation. Cette opération dure jusqu'en 1986, remplacée par le programme de déchèterie.



4602W003 - Agents de propreté installés dans les arbres pour l'élagage, place Guichard, Lyon 3ème (1990).



4601W005 - Élagage dans un arbre quai André Jules, Lyon 2ème (1991).



4601W012 - Projection de branches broyées quai André Jules, Lyon 2ème (1991).



4602W006 - Broyage des branches coupées, place Guichard, Lyon 3ème (1990).



4602W004 - Ramassage des branches coupées, place Guichard, Lyon 3ème (1990).

ÉLAGAGE

FAUCHAGE



4652W004 - Fauchage des accotements (2004). © Communauté urbaine de Lyon - Auteur inconnu.



4649W015 - Débroussaillage de mur de clôture (2005).
© Communauté urbaine de Lyon - NOUHAILLAGUET Gérard.

BENCHMARKING DÉSHERBAGE/FAUCHAGE « UNE PETITE COUPE ? »

La séance numéro 3 de benchmarking désherbage et fauchage a été diffusée. Ce document a pour but d'analyser les techniques actuelles et la communication mises en place par les collectivités auprès des usagers afin d'améliorer le service proposé.

0011Per026 - Objectif propreté n°26, lettre d'information de la direction de la propreté, juillet 2013.

Le fauchage est une mission que la propreté a prise en charge assez tôt, dès le début des années 1980, les premières locations de faucheuses apparaissant en 1982. Comme le déneigement, il fait l'objet d'une réflexion et d'innovations permanentes pour parvenir à un meilleur respect de la flore et de la faune. Cette préoccupation répond également à une prise de conscience environnementale dans la société.

Les méthodes d'intervention visant à l'élimination totale de toute végétation indésirable étaient particulièrement destructrices pour l'environnement, entraînant une érosion des talus et des coulées de boue sur les routes. Afin de

rétablir l'équilibre naturel mis à mal par ces pratiques agressives et inadaptées, la direction s'est inspirée des méthodes novatrices appliquées dans l'ouest de la France et ayant montré leur efficacité.

Une convention passée avec le directeur des jardins botaniques de ville a inscrit le fauchage raisonné dans le recensement du patrimoine floral de la région, visant par exemple à la renaissance des espèces locales d'orchidées. Au-delà des zones de fauchage elles-mêmes, ce travail a aussi permis de redonner du sens au talus pour favoriser plus globalement l'infiltration des eaux et lutter contre le ravinement.

RAMASSAGE DES FEUILLES



4596W001 - Agents de propreté remplissant une benne à ordures de feuilles mortes (1991).

Parmi les interventions saisonnières, le ramassage des feuilles mortes constitue un véritable service apporté au public, en particulier dans le cadre de la sécurité des administrés.

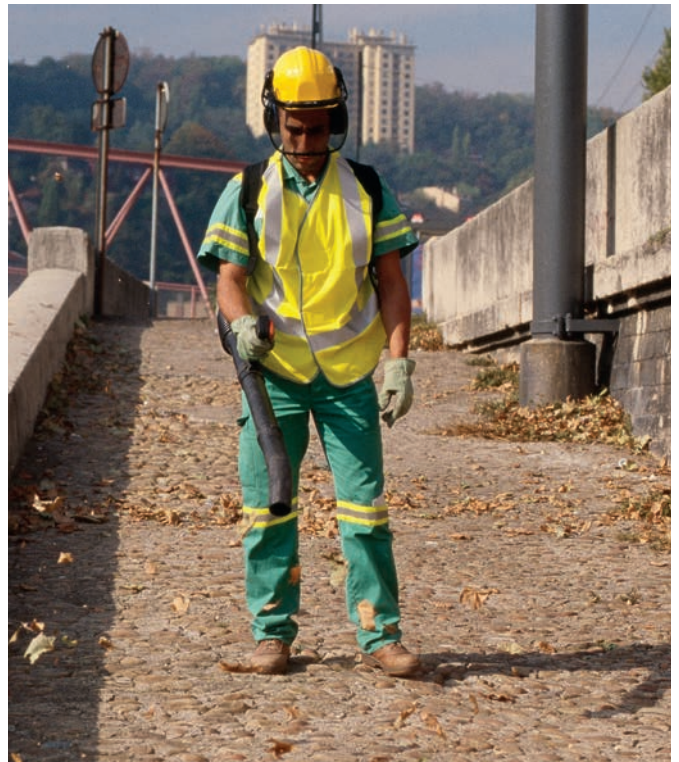


4595W002 - Ramassage de feuilles à l'aide d'un aspirateur à feuilles (1989).

En 1995, le journal interne de la propreté *En vert et pour tous* indiquait que près de 2000 tonnes de feuilles étaient ramassées chaque année à l'occasion de cette opération. Les feuilles étaient initialement incinérées. Depuis 1994, elles sont recyclées et collectées à cet effet dans des sacs en papier.



4597W001 - Déblayage de feuilles sur le pont Wilson à Lyon (1996).



4592W004 - Ramassage des feuilles par un agent de propreté avec un souffleur à dos (1996).



4594W001 - Ramassage de feuilles mortes et mise en benne (1997).

COLLECTE DU VERRE ET DU PVC



2978W045 - Conteneur de récupération des bouteilles en verre et en plastique (1979).



L'idée d'une collecte du verre et du pvc est lancée dès la fin des années 1970. En effet le verre ne brûle pas à la même température que les autres déchets ménagers et il faut le traiter à part. Entièrement recyclable, il se prête parfaitement aux premières expérimentations de collecte sélective pour lesquelles des conteneurs sont loués ou achetés dès les années 1980. Le tri sélectif fait ensuite l'objet de nombreuses campagnes de communication auprès du public, entre autres par des affichages sur les conteneurs de collecte.

3574W010 - Affiche [1970-1980].



4768W005 - Ramassage du verre collecté en silo avec un camion grue (2001).



4765W012 - Vidage d'une poubelle dédiée au verre et au plastique dans une benne à ordures ménagères [1975-1980].



5089W014 - Structure et tapis convoyeur du centre de tri de Millery (1978).



4765W006 - Poubelles à ordures ménagères étiquetées pour la collecte sélective, Sainte-Foy-les-Lyon [1975-1980].



5089W020 - Premier tri manuel du mélange verre et PVC au centre de tri des déchets de Millery (1978).

DÉCHÈTERIES



4788W003 - Chantier d'aménagement de la déchèterie de Pierre-Bénite (1988).



4801W004-2 - Vue générale de la déchèterie de Gerland depuis l'usine d'incinération de Gerland, Lyon 7ème (1986).

Dans les années 1980, les dépôts sauvages deviennent préoccupants. Ils sont alors recensés et des panneaux à la fois informatifs et dissuasifs sont installés afin de rappeler les aspects réglementaires. Des actions de résorption des dépôts sauvages par la création de centres de récupération de déchets sont lancées dès 1985. Le premier est construit à la limite de Pierre-Bénite. A ce moment-là il ne s'agit pas encore tout à fait d'une déchèterie : un ensemble de quais aboutissant sur des bennes permet un stockage temporaire avant un début de tri. Ce système facilite notamment la récupération du métal à l'aide d'électro-aimants.





4800W001 - Dépôt sauvage de déchets, rue Sidoine Apollinaire, Lyon 9ème [1984-1986].



5103W009 - Vue aérienne de la déchèterie de Genas (2013). © Communauté urbaine de Lyon - Auteur inconnu.



4875W041 - Collecteur spécifique dédié aux lampes (2013). © Communauté urbaine de Lyon - Auteur inconnu.



4875W015 - Compactage des cartons avec le compacteur à rouleau (2013). © Communauté urbaine de Lyon - Auteur inconnu.



4814W008 - Mauvaise herbe qui pousse sur les trottoirs (2005).

DESHERBAGE

Le mode de désherbage en cours jusqu'à la fin des années 1990 est essentiellement chimique. Les administrés ont progressivement pris l'habitude de voir des rues et des places totalement exemptes des mauvaises herbes qui dégradent les revêtements de sol et constituent pour certains une véritable pollution visuelle.

Mais comme dans le cas du fauchage, la prise de conscience des conséquences néfastes de ce traitement agressif pour le reste de la végétation urbaine entraîne une évolution des pratiques au début des années 2000. Des tests de désherbage manuel sont alors réalisés.



4650W005 - Désherbage chimique des pavés (2005).

4812W012 - Désherbage manuel et ramassage des déchets végétaux (2004).





4600W002 - Jeune fille participant à une campagne d'arrachage de l'ambroisie (2000).

A partir de 1991, le Grand Lyon s'engage, au titre de ses actions « écologie », à assister les communes dans la lutte contre l'ambroisie, identifiée comme une plante fortement allergène. Au fil des années, plusieurs campagnes d'information sont lancées à destination du grand public. Un programme d'entretien des voiries est également initié. Il consiste entre autres en l'organisation d'équipes d'éradication par piochage et la mise en route de chantiers de jeunes. Le bilan opération ambroisie de 2003 indique ainsi que 60 000 plaquettes ont été distribuées et une exposition itinérante a été présentée dans plusieurs communes.

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE



4600W008 - Mission de désherbage de l'ambroisie (1997).

CHAUFFAGE URBAIN



5150W002 - Travaux de construction de la liaison thermique entre l'usine d'incinération de Lyon Gerland et la chaufferie PRODITH située sur le cours Lafayette (1982).



4978W027 - Usine d'incinération de Lyon Sud : pompes à eau du chauffage urbain (2004).

INTERVENTIONS D'URGENCE



4604W024 - Nettoyement de la chaussée après inondation (2001).



4604W015 - Laveuse de chaussée sur voie inondée (2001).

A partir du milieu des années 1980, il apparait que le mode d'intervention régulier adapté aux milieux urbains ne permet pas de répondre aux besoins particuliers de certains secteurs, principalement ruraux, ni de faire face à des situations d'urgence. En 1986 commencent à être mis en place des travaux de nettoyage de certains points stratégiques des villages et de certains secteurs ruraux. De même, la mise à disposition de véhicules d'intervention rapide est prévue à partir de 1990 pour des interventions urgentes de jour et de nuit sur les voies publiques.

AU-DELÀ DU GRAND LYON LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE



5315W016 - Membres de l'équipe de la Brigade Verte et une charrette de déchets ménagers (2012).
© Communauté urbaine de Lyon - POUGET Louis-Edouard.

5315W008 - Coopération décentralisée au Burkina Faso : centre de collecte des déchets de Ouagadougou, tri des déchets ménagers (2012).
© Communauté urbaine de Lyon - POUGET Louis-Edouard.



5317W018 - Coopération décentralisée au Burkina Faso : centre de valorisation du plastique de Ouagadougou, Femme nettoyant à la main le plastique découpé (2010). © Communauté urbaine de Lyon - POUGET Louis-Edouard.

Dans le cadre de la coopération décentralisée, la propreté intervient depuis 1993 dans plusieurs villes, notamment à Ouagadougou au Burkina Faso. Elle y soutient les initiatives de gestion des déchets et de renforcement des compétences des services municipaux de collecte et de tri, en participant entre autres à la formation des agents, principalement des femmes organisées en une « Brigade Verte ».

UN SERVICE PUBLIC **INDISPENSABLE**



Au fil des années, les sondages réalisés par l'institution montrent l'importance de la propreté pour la population de la COURLY. Dès 1979, elle apparaît comme l'un des services les mieux identifiés, dont on attend des résultats visibles. Lorsque ceux-ci ne sont pas satisfaisants, le jugement est sans appel. Ainsi, un sondage de 1986¹ montre que, si l'efficacité de la collecte des ordures ménagères est reconnue et appréciée, ce n'est pas le cas pour la propreté des rues qui est au contraire source de mécontentement.

Indispensable à la qualité de vie en ville mais citée comme le service urbain qui fonctionne le moins bien, elle devient un véritable enjeu pour l'institution. Michel Noir fait logiquement campagne sur ce thème en 1989 et lance après son élection un « plan propreté »² aux répercussions à la fois importantes et durables sur le fonctionnement de la direction. Il a pour

1 Archives du Grand Lyon, 2787W753.

2 *Les dossiers du Grand Lyon*, n°9 juin 1992, Archives du Grand Lyon, 0018Per011.

objectifs de « rationaliser la gestion des moyens à mettre en œuvre » et de définir « l'organisation optimale qui garantit une élévation de la qualité du service rendu »³.

En réponse aux attentes des élus et de la population, ce plan ambitieux replace la propreté au cœur des préoccupations. En résulte une approche nouvelle des métiers exercés en son sein, et une image du service transformée.

C'est par exemple à cette occasion que les agents de la propreté, jusque-là vêtus d'orange, adoptent le vert, en accord avec une nouvelle orientation vers des problématiques plus environnementales.

Une photo illustre ces évolutions, celle qui présente en un cliché panoramique l'ensemble des agents de la propreté⁴, devenus les « hommes en vert » dont le dévouement est salué à de nombreuses reprises. A l'occasion du G7 qui se tient à Lyon en 1996, Jean-Serge Dumortier, directeur de la propreté, exprime ainsi sa satisfaction dans le journal interne de la direction : « Bravo au personnel de la propreté acteur du Grand Lyon propre pendant le G7 »⁵.

3 Plan de propreté COURLY, présentation au Comité technique paritaire, 25 avril 1990. Archives du Grand Lyon, 2080W031.

4 Pages 44-45 de cette publication.

5 *En vert et pour tous*, n°16, juillet 1996. Archives du Grand Lyon, 0023Per001.



Le plan propreté a replacé les agents au premier plan, s'appuyant sur leur capacité à devenir les ambassadeurs de l'institution, au contact direct de la population. Un bilan présenté en 1992 montre le succès de ce plan. Il est ensuite relancé à plusieurs reprises, comme un moyen de gérer de façon rationnelle les différentes missions de la direction. Cependant, si « l'évolution de la propreté urbaine apparaît tout à fait positive au cours des dix [premières] années », un rapport du 6 avril 1999⁶ met en avant des dysfonctionnements du Plan de propreté.

Ils concernent principalement des points sensibles à travers lesquels la qualité de la propreté urbaine est évaluée par les administrés, principalement les déjections canines, et le phénomène des tags. Mal supportés, ils font l'objet de réclamations auprès des maires qui expriment alors de vives critiques. Les deux donnent lieu à un traitement spécifique par la direction de la propreté, avec l'ajout de nouvelles missions comme la suppression des tags, graffitis et affichages sauvages.

Par ailleurs, la volonté d'améliorer l'efficacité du travail incite la direction à revoir les modes d'intervention et de mettre en place des équipes plus mobiles, moins contraintes par la régularité des tournées. Les agents disposent pour cela d'un équipement spécial et de camions aménagés spécifiquement, permettant plus de souplesse et de réactivité.

6 Archives du Grand Lyon, 2787W753.



PLAN ANTI-TAGS

« L'objectif est de faire disparaître la quasi-totalité des tags. Par leur nombre, la surface qu'ils occupent, l'atteinte au patrimoine qu'ils provoquent, ces inscriptions ne sont plus tolérées dans l'espace public. »¹

¹ Rapport sur la propreté urbaine, 1998. Archives du Grand Lyon, 2787W753.



4585W003 -
Nettoient d'un mur tagué par hydrogommage rue du Commandant Charcot, Lyon 5e (1998).



4587W005 -
Nettoient de tags au jet d'eau à haute pression quai du Général Sarrail, Lyon 6e (1996).



4586W012 - Rafrâichissement de façade sur mur tagué, Lyon 1er (2001).

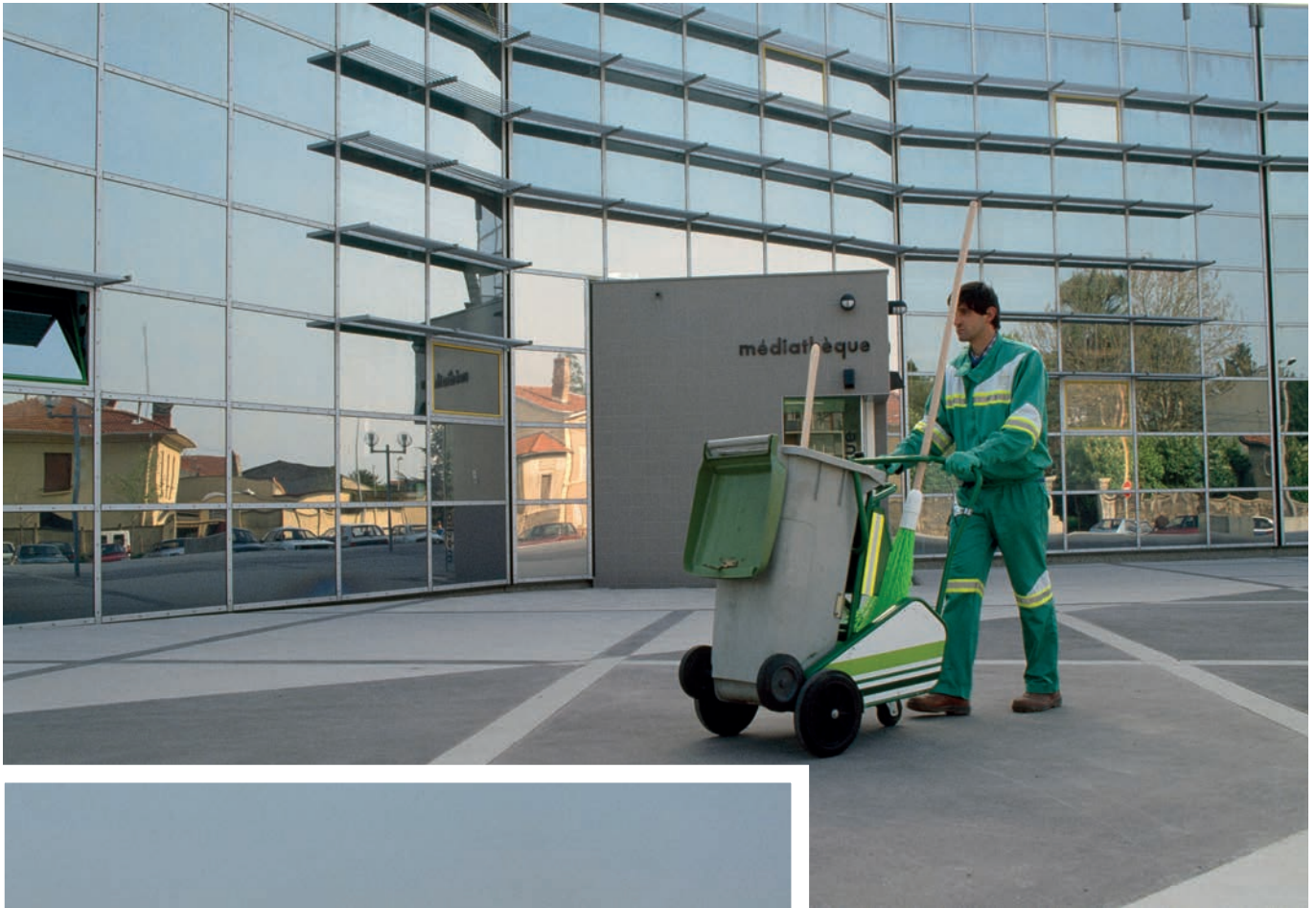
4586W013 - Nettoyement de nuit d'un mur recouvert d'affiches, impasse Saint Polycarpe, Lyon 1er (2001).



La collectivité apporte son concours au nettoyage des bâtiments privés au travers du « contrat d'assistance Façade nette ». Différentes techniques sont mises au point pour lutter contre ces dégradations.

PLUS DE MOBILITÉ

..... INTERVENTION "HORS-AGGLOMÉRATION"



4547W002 - Cantonnier balayant une place à Saint-Genis-Laval (1992).



4547W014 - Passage d'une balayeuse de grande capacité à Saint-Genis-Laval (1992).



5464W010 - Discours de Gérard Collomb, président du grand Lyon, lors de la présentation des brigades d'intervention de nettoyage (2003).



4812W003 - Mise en place du matériel avant chantier à Collonges au Mont d'Or (2004).



5464W002 - Alignement des camions des brigades d'intervention de nettoyage et des équipiers lors de la présentation (2003).



5464W005 - Présentation des BIN : Gérard Collomb, président du grand Lyon, saluant les équipiers des brigades d'intervention de nettoyage (2003).

BRIGADES D'INTERVENTION DE NETTOIEMENT (BIN)

En action depuis 2003, les BIN correspondent à une approche radicalement nouvelle des métiers du nettoyage.

S'appuyant sur la polyvalence des agents, elles apportent en particulier une réponse à la spécificité des zones rurales du territoire qui nécessitent une intervention sur de larges zones, avec l'ensemble du matériel.

UN SERVICE PUBLIC **INDISPENSABLE**

Aux yeux des administrés, la propreté représente l'institution toute entière. D'où l'importance de la mise en place au début des années 1990 d'un code couleur facilitant son identification. Pour gérer au mieux cette image, la direction est la première, en 1991, à se doter d'un service de communication avec une forte dimension marketing. Elle se dote par la suite, en 1996, d'une cellule communication toujours rattachée directement au directeur, puis plus tard d'une direction de communication et marketing, mettant encore davantage l'accent sur l'importance de la relation qu'elle souhaite établir avec les usagers.

LA PROPRETÉ PARLE AUX **GRANDS LYONNAIS**

La propreté est porteuse de valeurs - savoir vivre ensemble, environnement, qualité de vie - sur lesquelles elle s'appuie pour informer et éduquer le public. Le plan Propreté dit « renforcé » de 1997 s'accompagne de la mise en place d'une politique de sensibilisation et d'incitation à la propreté urbaine et de dispositifs d'évaluation périodique de la satisfaction des usagers et élus par rapport au service apporté.¹

Les moyens utilisés pour toucher la population varient au gré des campagnes de communication et des sondages, des émissions de télévision comme le magazine « C'est du propre » sur la chaîne locale TLM à la distribution de cendriers de poche. En parallèle, les cantonniers sont formés pour gérer la relation directe avec le public et un serveur vocal d'assistance téléphonique baptisé « Allo propreté » est lancé en 1996.

Car « la propreté est l'affaire de tous ». Elle a un coût pour la collectivité et participe à la bonne image de la ville, ce que ne cessent de marteler les responsables politiques, comme Raymond Barre dans un article du Progrès daté du 9 juin 1999 : « Il apparaît que la propreté est aussi essentielle pour les Lyonnais que la sécurité, cette exigence est légitime, et l'enjeu est l'image de notre ville ».

¹ Communiqué de presse : *Un plan de propreté renforcé pour Lyon, 1997*. Archives du Grand Lyon, 2787W754.

COURLYNO



**IL TRAVAILLE
POUR LES
55 COMMUNES.**



Mathieu

DES SUPPORTS DE COMMUNICATION INSOLITES



5184W003-2 - Benne à ordures ménagères dessinée par Piccolo, utilisée par le service environnement de la Courly [1980-1990].



4707W003 - Collecte des ordures ménagères avec une benne dessinée à l'occasion de Lyon Octobre des Arts en 1986, Lyon 3ème (1990).



5193W005 - Benne à ordures ménagères dessinée [1986-1990]. © Communauté urbaine de Lyon - Auteur inconnu.



4728W003 - Benne dessinée à l'occasion de Lyon Octobre des Arts en 1986, cours Lafayette, Lyon 3ème (1990).

..... DES BENNES DESSINÉES POUR CHANGER D'IMAGE



4597W005 - Sacs de ramassage et de recyclage des feuilles mortes (1996).



4746W019 - Gros plan sur le couvercle d'un bac gris à ordures ménagères (1991).



4558W002 - Affichage informatif sur une caninette, permettant le ramassage des déjections canines sur les trottoirs (1985).

COMMUNIQUER SUR LES Outils DE TRAVAIL



5577W009 - Faites de la propreté : agents de la propreté passant la tête dans les silhouettes de cantonniers (2010).



4847W006 - Messagers du tri expliquant le principe du tri sélectif à des particuliers et distribution de sacs "Trier c'est simple" (2009).



4848W008 - Messagers du tri apposant des affichettes de consignes de tri sur un bac vert réservé au tri sélectif (2009).

Avec la collecte du verre et du pvc et le développement des déchèteries, la direction de la propreté montre qu'elle a compris de bonne heure l'intérêt du recyclage.

Elle intègre une dimension environnementale qui s'affiche sur ses camions : « Propreté de la Communauté urbaine, service environnement ».

Au début des années 1990, de nouvelles réglementations relatives à l'élimination des déchets l'incitent à accélérer la cadence.

TRI SÉLECTIF

Un projet de collecte sélective est initié en 1996 par une phase test sur trois communes, puis progressivement étendu à l'ensemble des communes du Grand Lyon en 1997.

Les agents sont largement impliqués dans les actions de communication concernant le tri sélectif et le recyclage des déchets. Les métiers de la collecte deviennent plus valorisants, plus dynamiques, tournés vers l'avenir et l'environnement.



5554W004 - Affichages sur les véhicules des ambassadeurs du tri (2012). © Communauté urbaine de Lyon - Auteur inconnu.

FAITES COMME CHEZ VOUS



2787W751 - Campagne de communication *Surtout faites comme chez vous*, brochure (1998).

4961W002 - Crotte de chien en plastique utilisée pour la sensibilisation à la propreté canine (2003).



5543W006 - Cantonnier distribuant des cendriers portatifs appelés boîte à mégots aux passants (2008).

Une campagne de sensibilisation intitulée « Faites comme chez vous » est lancée en 1998. C'est aussi le titre d'un magazine diffusé sur la chaîne locale TLM consacré à la propreté dans le Grand Lyon. Cette initiative part d'un constat : « Les salisseurs, ce sont les autres ! ». La campagne sensibilise donc les usagers au fait que chacun est concerné, que chacun est acteur de la propreté urbaine. Dans cette lignée, de nombreuses actions de communication ont eu pour objectif de responsabiliser le public.

La propreté du



Ensemble, faisons la ville

UNE DIRECTION, DES HOMMES, DES FEMMES

La direction de la propreté a toujours été celle qui a employé le plus d'agents au sein de la Communauté urbaine. De 1737 agents en 1971, la direction en compte 2400 dix ans plus tard pour le nettoyage et le ramassage des ordures ménagères, se répartissant entre les différents métiers : 1055 cantonniers, 621 éboueurs et 264 chauffeurs. En 2012, selon le *Bilan social* du Grand Lyon, ce sont 2014 agents qui travaillent dans cette direction.

u Grand Lyon.



e la plus propre d'Europe.

0780W108 - Affiche présentant l'ensemble du personnel et des moyens de la direction de la propreté (1991).

Une importance numérique à la hauteur des enjeux et de la tâche, comme l'a montré la mise en place du plan propreté au début des années 1990. Elle replace l'humain au cœur du fonctionnement de la direction de la propreté, qui s'appuie sur les agents pour porter ses différents projets auprès de la population : ils deviennent les ambassadeurs du tri sélectif ou des différentes campagnes de sensibilisation de la population à la propreté urbaine.

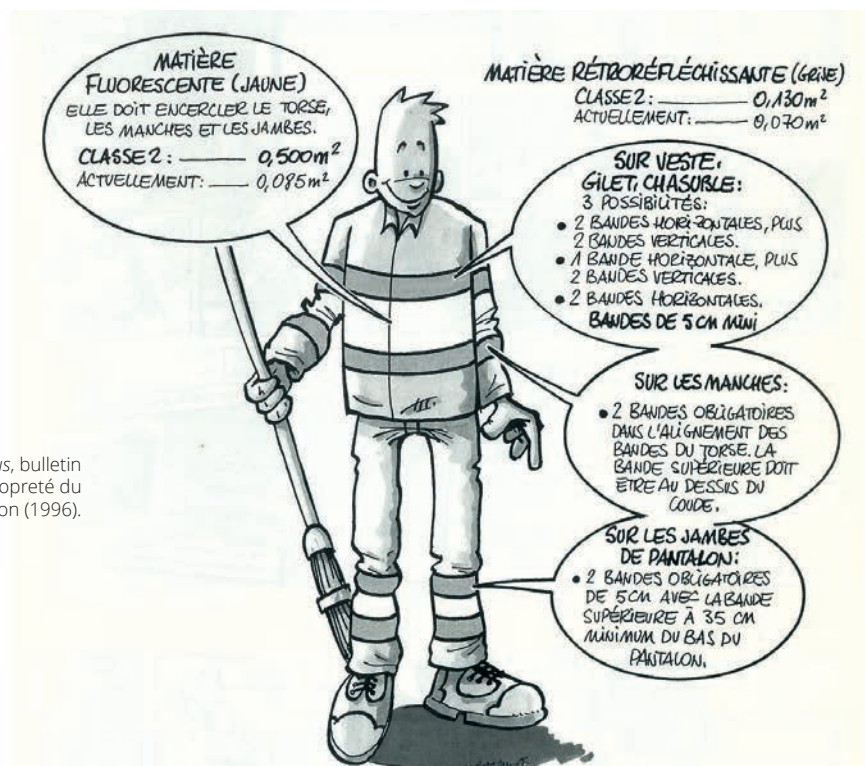
De même, ils portent l'image de l'institution à travers le code couleur explicite de leur vêtement de travail, et cette identification est essentielle pour l'institution qui diffuse en 1991 une photographie remarquable de l'ensemble des agents de la direction. Un bon moyen de s'affirmer sur le

territoire, à travers la présence affichée de son personnel sur le terrain. Ce cliché est d'ailleurs intéressant à plus d'un titre.

La présentation du matériel à côté des hommes met également l'accent sur l'innovation et la mécanisation. La direction a ainsi accompagné les évolutions de la société dont elle se fait aussi le reflet à travers la progression de la féminisation de ses effectifs, sur des métiers perçus comme très masculins.

Dans une logique de résultats et non de moyens, grande nouveauté des années 1990, elle se remet en question, connaît des bouleversements organisationnels importants, et se préoccupe de professionnaliser son approche des différents métiers.

0023Per001 - En vert et pour tous, bulletin d'information de la direction de la propreté du Grand Lyon (1996).



DES CANTONNIERS DANS L'AIR DU TEMPS

« L'Europe a amené son lot de réglementations et la sécurité n'a pas échappé à la règle. C'est le cas des vêtements de travail. (...) Afin de mettre en conformité la tenue actuelle, tout le personnel travaillant sur la voie publique sera doté d'un gilet en attendant la réalisation d'un nouveau vêtement respectant les nouvelles obligations.»

- Jean-Serge Dumortier, directeur de la propreté, 1996

En vert et pour tous, numéro 15, Juin 1996

La tenue du cantonnier, initialement très libre, s'est donc progressivement normalisée et uniformisée pour remplir deux fonctions principales, d'identification et de sécurité de l'agent.

1 - **4568W003** - Nettoyement de la place Bellecour (1977).

2 - **4559W002** - Cantonniers dans un quartier résidentiel de la Tour de Salvagny (1978).

3 - **4561W006** - Balayage de trottoir par un cantonnier (1979).

4 - **4561W008** - Cantonnier (1979).

5 - **4831W005** - Cantonnier balayant le trottoir (1983).

6 - **4560W014** - Cantonniers tirant un chariot de propreté avec un bac (1986).

7 - **4562W002** - Cantonnier balayant la chaussée (1991).

8 - **4563W008** - Cantonnier balayant un caniveau (1996).

9 - **4821W002** - Nettoyement des caniveaux à l'eau (2004).

10 - **4820W004** - Cantonnier sur la place Bellecour (2004).

11 - **4823W004** - Cantonnier et son chariot (2004).

12 - **4619W039** - Cantonnier poussant un chariot de propreté (2011).



LA FÉMINISATION D'HIER ● ● ● ● ● ● ● ●



4714W001 - Muriel Durantin, première conductrice de poids lourd à la Communauté urbaine de Lyon, au volant d'une benne à ordures ménagères (1981).

Ce que montre bien la photo de la direction des années 1990, c'est que la propreté est à ce moment très largement, voire exclusivement masculine, à l'instar de l'ensemble des services techniques.

C'est ce que confirme également l'ouvrage *De la COURLY au Grand Lyon* consacré à l'histoire de la Communauté urbaine de Lyon : « sur 1000 sapeurs-pompiers professionnels, on compte 3 femmes en 1991 ; la proportion est la même au nettoyage. »

L'étude du Bilan social annuel du Grand Lyon révèle le

maintien d'un déséquilibre selon les filières, avec cependant une progression de la part des femmes dans la filière technique : 5% en 1993 contre 10% en 2012. En 2009, la division du nettoyage comptait 94% d'agents masculins contre 6% d'agents féminins.

Cependant, malgré une nécessaire adaptation, la féminisation des métiers de la propreté poursuit sa progression depuis l'époque pas si lointaine des « pionnières » comme Murielle Durantin, première conductrice de benne à ordures ménagères en 1981.



5496W005 - Femmes cantonniers [1991-1996].

4572W007 - Femmes cantonniers (1995).





4619W024 - Nettoyement au jet haute pression des rebords d'une structure en fer (2011).



4619W035 - Femme cantonnier (2011).



4619W017 - Agent conduisant un Goupil, véhicule équipé d'une micro-benne et d'un jet à haute pression (2011).



5560W003 - Femme conductrice de laveuse de trottoir dans le quartier de la Confluence (2011).
© Communauté urbaine de Lyon - Auteur inconnu.

5560W006 - L'équipe de la subdivision nettoyage Centre Ouest (2011).
© Communauté urbaine de Lyon - Auteur inconnu.



DES ANNÉES D'INNOVATION AU SERVICE DES AGENTS

Dans ce domaine, la Communauté urbaine est la digne héritière d'initiatives plus anciennes en région lyonnaise. En effet dès 1800 apparaissent les premières « boîtes à équevilles » à Lyon, ancêtres de nos poubelles, et il faut ici corriger une importante erreur historique qui attribue l'invention de la poubelle au préfet de la Seine qui a lui a donné son nom (à partir de 1883), alors qu'elle a été en réalité inventée à Lyon ! En 1878, l'arrêté Berger, du nom du préfet du Rhône, impose l'utilisation de « seaux à immondices » pour faciliter la collecte des déchets ménagers. Et depuis les innovations se succèdent.

MÉCANISATION ET ÉVOLUTION DU MATÉRIEL

L'éditorial de Michel Noir dans *Les dossiers du Grand Lyon* de 1992 consacrés à la propreté annonce : « Dès 1989, avec mes collègues de l'exécutif communautaire, j'ai voulu que le grand Lyon se distingue par sa propreté. Pourquoi ne serait-il pas une des cités les plus propres d'Europe ? J'ai lancé le plan Propreté pour le Grand Lyon. Vous avez tous vu les moyens mis en place. L'activité de nos hommes en vert a été démultipliée par la mécanisation des tâches pour mieux laver caniveaux et trottoirs. »

Cette déclaration en dit long sur l'équipement des professionnels de la propreté au début des années 1990. Pour le cantonnier, il se résume pendant longtemps à un balai de bouleau, dont on trouve pendant plusieurs années des commandes dans les *Bulletins de la Communauté urbaine*, d'une pelle et d'un chariot, plus souvent une brouette. Puis le balai bouleau, dont on trouve encore des commandes en 1974, est remplacé par un balai en plastique. Quant au chariot, il fait l'objet d'incessantes innovations, souvent à l'initiative des cantonniers, permettant d'en alléger le poids et d'en améliorer l'ergonomie.

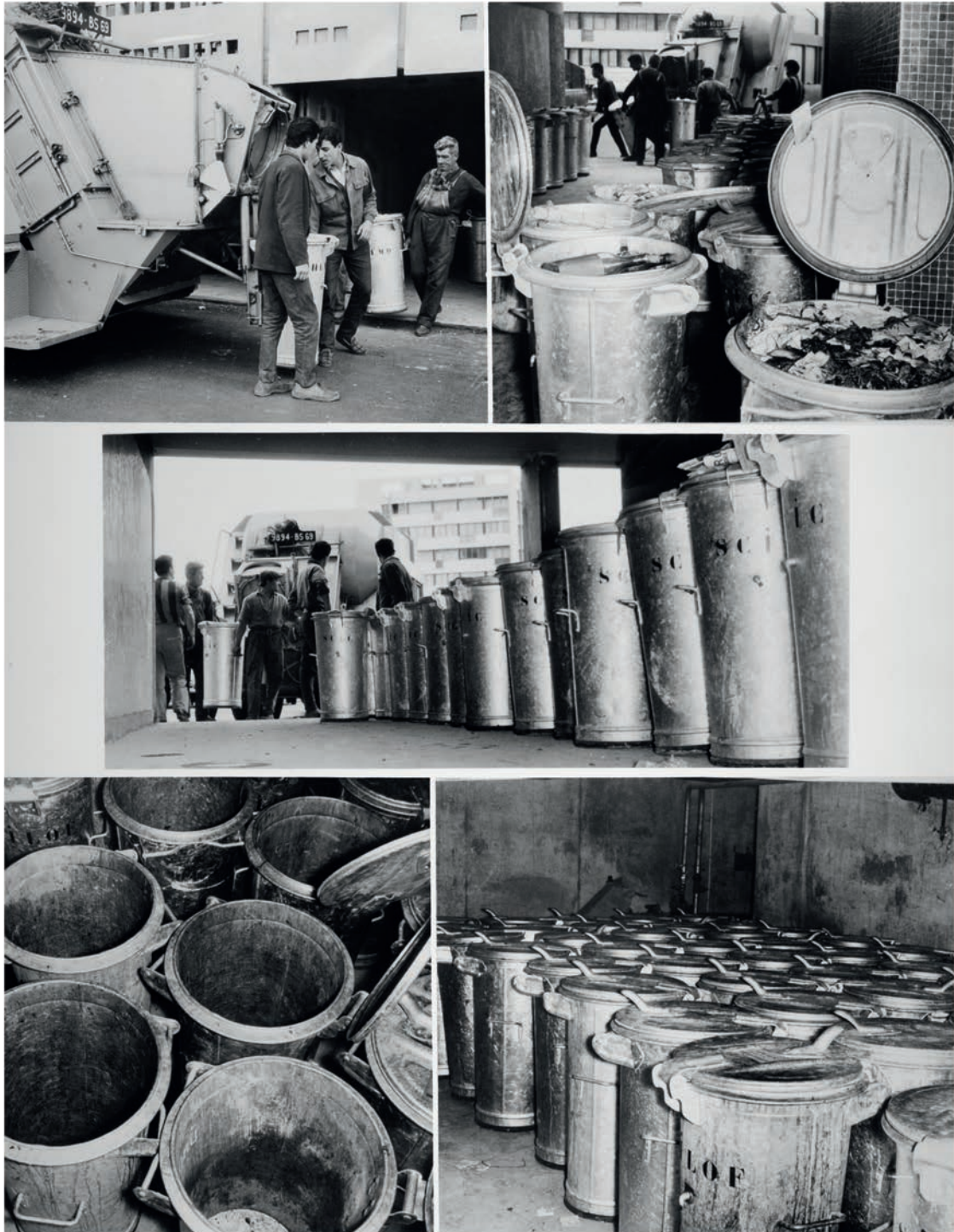
De même pour la collecte, les poubelles sont au départ rondes et en métal. Les éboueurs, aussi appelés "rippers", les font rouler sur leur base pour les déplacer et les portent sur le dos pour en vider le contenu dans les bennes de ramassage. Les premiers bacs à ordures en plastique apparaissent dans les années 1970 et sont accompagnés par la mise en place

des systèmes de bascule sur les camions-bennes car il n'est plus possible de le faire manuellement. Plus maniables, leur matière plastique amortit les bruits en cas de chocs. Mais il faut attendre la fin des années 1980 pour voir apparaître des roulettes sous les bacs en plastique.

Les bennes à ordures ménagères évoluent également pour s'adapter aux nouveaux modes de consommation et de production de déchets avec l'arrivée du cartonage d'emballage. En effet, ces derniers représentent un volume important et il est nécessaire de les compacter. Un premier système à griffes permet de déchiqueter les cartons et les cageots. Cependant trop dangereux pour les éboueurs, il est remplacé par un système à plaques encore en usage aujourd'hui.

La mécanisation répond aussi aux enjeux environnementaux. En 2010, la complexité des tournées entraîne l'ajout dans les bennes à ordures du système Galimède, un GPS qui permet aussi de gérer la consommation de carburant. De même, le *Rapport annuel de la Communauté urbaine 2013* précise : « Huit premières bennes de collecte des ordures ménagères fonctionnant 100 % à l'électricité ont été mises en service en décembre 2013. Affectés à l'enlèvement des bacs des 2e, 5e et 6e arrondissements de Lyon, ces nouveaux véhicules, utilisés 6 jours par semaine, permettent d'économiser environ 52 litres de gasoil par benne et par jour, soit 2 500 litres par semaine, sans émission de CO₂. ».

COLLECTE



4705W003 - Montage photographique de la première collecte hermétique d'ordures ménagères du système Hélico avec levage pneumatique dans le quartier de la Duchère [1955-1965].



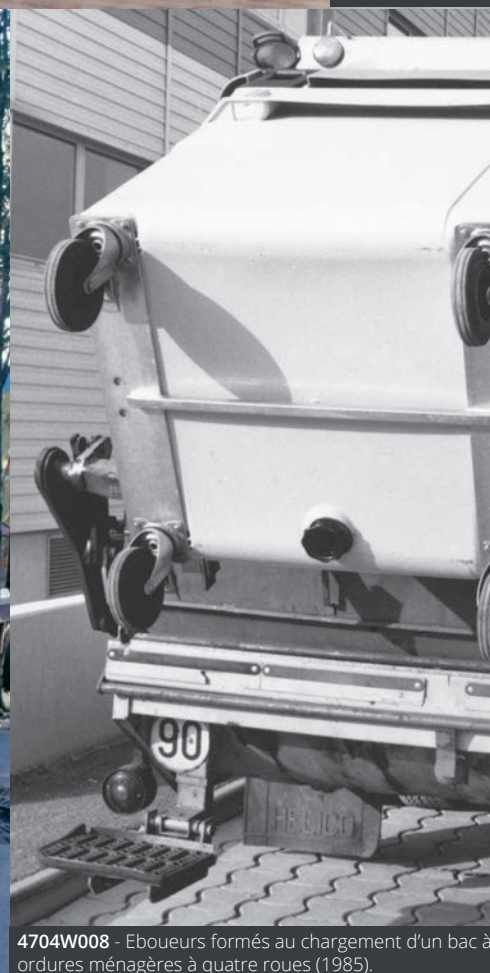
4746W029 - Vidage des bacs à ordures ménagères dans le camion poubelle [1980-1990].



4744W001 -



4730W006 - Vidage de bacs gris non roulant à ordures ménagères [1986-1991].



4704W008 - Eboueurs formés au chargement d'un bac à ordures ménagères à quatre roues (1985).



Collecte manuelle des poubelles rondes dite collecte hygiénique vue depuis l'intérieur d'un véhicule [1970-1980].



4732W011 - Collecte hermétique des ordures ménagères de bacs cylindriques et en plastique (1978).



4733W002 - Vidage de bacs gris à ordures ménagères (1986).



4850W034 - Vidage d'un bac avec la nouvelle benne à chargement latéral dans le cadre des tests de l'optimisation de collecte des ordures ménagères (2005).

NETTOIEMENT



4568W002 - Brouette du cantonnier, nettoyage de la place Bellecour (1980).



4570W004 - Présentation du nouveau chariot de propreté et de ses équipements (2000).

4616W001 - Cantonnier et son chariot de propreté dit ergonomique (2008).



LE CHARIOT DU CANTONNIER



4551W005 - Balayeuse ramasseuse (1975).



4553W002 - Balayeuse ramasseuse intervenant place Bellecour (1993).

NETTOIEMENT MÉCANISÉ



4542W005 - Essai de nettoyage avec la micro-balayeuse de trottoir (2002).



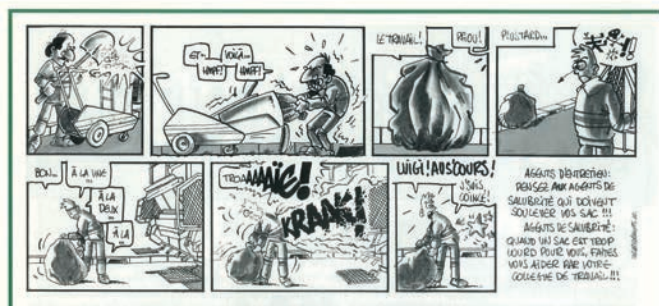
4558W001 - Utilisation d'une moto crotte pour le ramassage des déjections canines (1999).

FORMATION...

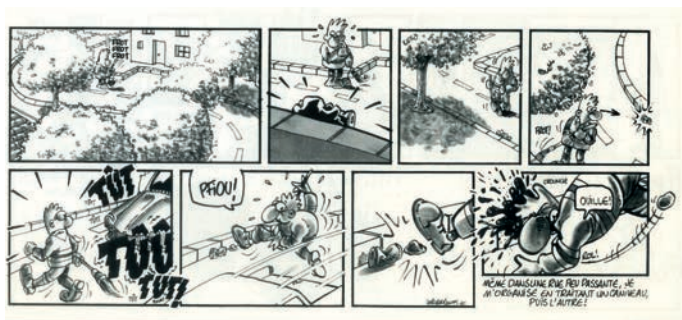
Revers de la médaille de la forte mécanisation des tâches incombant à la propreté, les agents travaillent avec des engins spécialisés qui peuvent s'avérer extrêmement dangereux. Ils nécessitent donc une maîtrise technique importante, et une excellente connaissance de l'environnement de travail : les gelées matinales, l'effet de la graisse sur le sol, mais aussi les risques des différents gestes et postures qui permettent de ne pas être usés par des tâches parfois très physiques. Par ailleurs les agents sont très exposés à la circulation, aux usagers, aux intempéries.

Plusieurs campagnes d'affichage à destination des agents mettent en avant les risques et les bonnes pratiques à adopter pour éviter les accidents. En 1995, une lettre d'information interne est lancée, *En vert et pour tous !*, très illustrée et didactique, et qui aborde de façon concrète les points de sécurité et les risques, mais aussi les évolutions de carrière. Elle contribue également à donner du sens au travail des agents et cette première initiative rencontre un grand succès. La direction continue de diffuser une lettre d'information auprès ses agents, maintenant sous le titre *Objectif propreté*.

4704W012 - Eboueurs formés aux conduites à éviter dans la trémie de la benne à ordures ménagères (1985).



0023Per001 - *En vert et pour tous*, lettre d'information de la direction de la propreté.



4704W011 - Eboueurs formés aux conduites à éviter lors du chargement d'un bac à ordures ménagères (1985).



...ET SÉCURITÉ DES AGENTS



4713W013 - Eboueurs formés à la conduite à éviter à la descente du marchepied (1987).



4713W012 - Eboueurs formés à la conduite à adopter à la montée sur le marchepied (1987).



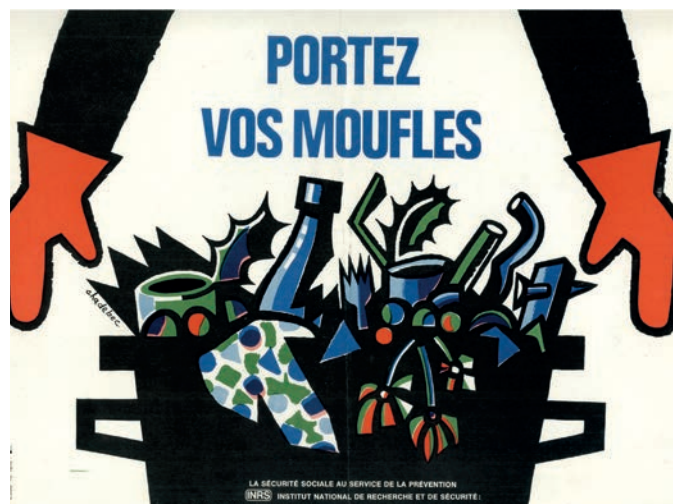
1215W006 - Sécurité des agents : affiche (1976).



4713W015 - Éboueurs formés à la communication à adopter avec le conducteur de la benne à ordures ménagères (1987).



1215W005 - Sécurité des agents : affiche (1976).



1215W007 - Sécurité des agents : affiche (1976).

L'ÉCOLE DE LA PROPRETÉ

Dans la filiation du plan de propreté mis en œuvre en 1991, la direction de la propreté de la Communauté urbaine de Lyon met en place à partir de 1995 des modules de formation spécifiques aux métiers d'exploitation, qui occupent alors près de 80% des personnels. Liées aux actions de nettoyage de la voie publique et de collecte des ordures ménagères, ces formations concernent les agents de salubrité, plus couramment appelés cantonniers et rippeurs, et les conducteurs de bennes à ordures ménagères.

L'évolution des techniques, qui entraîne une mécanisation plus importante, les réglementations toujours plus nombreuses et contraignantes en termes de respect de l'environnement et de traitement des déchets, la volonté d'une plus grande qualité de nettoyage et de relations avec les usagers conduisent

à rechercher un professionnalisme jugé jusqu'alors non nécessaire.

Les formations concernent donc entre autres l'apprentissage de techniques professionnelles, la maîtrise des outils de travail, la prise de conscience de l'importance des relations avec les usagers et de l'image donnée, et la connaissance et le respect des règles de sécurité.

Après six mois de fonctionnement, une première évaluation des formations est menée. « En six mois de fonctionnement, 234 élèves ont été accueillis (...), 97% d'entre eux considèrent l'organisation et le contenu des formations comme satisfaisants. »¹

¹ Archives du Grand Lyon, 1994-1996, 2080W031.

5568W001 - Cours de balayage pour des cantonniers de l'école de la propreté (2008).

fenêtre sur cour

L'école de la propreté : un projet ambitieux

Dans la suite logique du Plan de propreté, mis en oeuvre en 1991, la direction de la propreté a souhaité que soient désormais reconnus les métiers liés au nettoyage de la voie publique et à la collecte des ordures ménagères. L'exercice d'un métier ne s'impose pas : cela s'apprend, le plus souvent dans une école. Ainsi est née l'idée d'École de la propreté.



L'évolution des techniques et des méthodes de travail, la connaissance et le respect des règles de sécurité, les demandes des usagers, nos clients, rendent nécessaire l'acquisition d'un véritable professionnalisme par nos agents. Ceux-ci doivent bien connaître les diverses activités de la direction, mais aussi de la Communauté, pour mieux comprendre leur rôle dans la gestion du déchet et, plus largement, dans la vie de la cité. L'apprentissage des techniques professionnelles et de la maîtrise des outils de travail au sein d'une école permettront l'acquisition d'attitudes et de pratiques communes, développant aussi un réel "esprit d'entreprise".

Les actions de balayage, de collecte des ordures ménagères, de conduite de bennes ou d'engins de nettoyage ont trop longtemps été considérées comme mineures, et ne nécessitant pas de formation. La recherche d'une plus grande qualité des prestations effectuées ira de pair avec l'acquisition de bons gestes et postures, permettant une progression des techniques mais aussi des hommes.

Quels élèves ?

Les métiers concernés correspondent à trois familles de grades : agent d'entretien, agent de salubrité, conducteur spécialisé 2^{ème} niveau. Les nouveaux arrivants passeront, bien sûr, par l'École. Et ceux qui exercent déjà, depuis quelques années, ces fonctions ? Et bien oui, ils pourront eux aussi bénéficier de ces formations pour, par exemple, revoir les règles de sécurité ou découvrir d'autres activités de la direction et ainsi mieux comprendre leur rôle au sein des processus de traitement du déchet. Les premières personnes formées seront des agents d'entretien. Puis, après quelques mois de fonctionnement de l'École, les agents de salubrité verront

eux aussi leur métier enseigné avec les mêmes objectifs de qualité et de sécurité, au service de l'usager. Enfin, les cycles de formation dont bénéficient déjà les conducteurs de la subdivision d'exploitation Pex 7 seront intégrés à l'École.

Les formateurs : des agents de maîtrise volontaires et enthousiastes

Les candidats, agents de maîtrise, furent nombreux ! Aussi, dans un premier temps, dix d'entre eux ont été retenus pour préparer les programmes de formation des agents d'entretien et se former à la pédagogie. Aussi, messieurs Dubiez, Pizzanelli, Joannon, Herrera, Montoya, Capo, Di Pierno, Manin, Checa et Giequel sont les premiers acteurs de l'École. Il se préparent aujourd'hui avec enthousiasme, pour un lever de rideau prévu au 1^{er} trimestre 1995.

Comment se préparent-ils ? Tout d'abord, en ne quittant pas leurs fonctions actuelles, car maintenir le lien avec le terrain est primordial. Ensuite, avec l'aide d'un cabinet de formation, et à partir du cahier des charges élaboré par la direction, ils ont établi le schéma pédagogique des agents d'entretien. Le schéma pédagogique, c'est tout simplement le programme des formations : quelles techniques de travail, quels gestes enseignés et de quelles manières (films, photos, jeux, actions sur le terrain...). Enfin, il leur reste à apprendre - et oui, la pédagogie, cela s'apprend ! - les techniques d'animation d'un groupe, les méthodes pour faire retenir des messages, bref, leur nouveau métier de formateur.

Par ailleurs, des cadres interviendront pour les formations d'ordre général, telles que les présentations

Le balayage, la collecte des ordures ménagères, la conduite de bennes ou d'engins de nettoyage ont trop longtemps été considérés comme mineurs.

côté cour côté jardin janvier 95

0010Per040 - Côté cour côté jardin, magazine interne du Grand Lyon, janvier 1995.

5568W002 - Cours de balayage pour des cantonniers de l'école de la propreté (2008).



BIBLIOGRAPHIE

Cette publication n'a pas pour intention de présenter de manière exhaustive l'histoire de la direction de la propreté du Grand Lyon. Elle vient en complément d'autres ouvrages :

Ce matin et demain, Panorama des métiers de la propreté, paru en 2014, a été réalisé par la direction de la Propreté pour valoriser le travail de ses agents. Magnifiquement illustrée, son l'objectif est de retracer l'histoire de la propreté urbaine à Lyon et de présenter son fonctionnement actuel.

L'imposant *De la Courly au Grand Lyon* de Cédric Polère, paru également en 2014, constitue une somme extrêmement riche sur l'histoire de l'institution, dont la direction de la propreté.

SOURCES

AUX ARCHIVES DU GRAND LYON

Photographies

L'ensemble des photographies présentées dans cette publication provient des fonds importants constitués par les directions de la communication et de la propreté du Grand Lyon. Ces fonds sont accessibles via la base de données des archives et de la photothèque.

Dossiers & publications

Versements des directions de la Communauté urbaine de Lyon

Direction de la communication	2787W753 : Rapport sur la propreté urbaine, 1998.
Ressources humaines	2080W031 : Rapport d'évaluation des formations réalisées en 1995.
Mission écologie urbaine	3530W010 : Bilan opération ambroisie 2003.

Bulletin officiel de la Communauté urbaine : 0001Per.

Films

- 0003Bi019 : Micro trottoir sur la propreté, 1997
- 0003Bi038 : Reportage sur le tri sélectif, 1996
- 0003Bi048 : La propreté renforcée dans le centre-ville et le plan neige
- 0003Bi057 : Lyon est-elle une ville propre ? Présentation des BIN
- 0003Bi075 : Reportage sur l'état du tri sélectif dans le Grand Lyon, 2006
- 0003Bi076 : La propreté dans le Grand Lyon, 2006
- 0003Bi092 : Propreté urbaine : ramassage des feuilles
- 0003Bi094 : Déneigement de l'agglomération, 1995
- 0003Bi096 : Déneigement : plan neige
- 0003Bi098 : Faites comme chez vous : propreté, magazine mensuel, 1998

